L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI 26 FEVRIER 1879.

UN NOUVEAU RUY-BLAS.—Deux agents de la police autrichienne débarquaient, il y a quelques jours, à Paris, et se mettaient aussitôt en relations avec le chef de la police de sûreté. Ils étaient porteurs d'un mandat d'amener contre un nommé Karl, valet de chambre du baron X....., dont le château est situé dans les environs de Pesth, (Hongrie.)

Ce gaillard est tout bonnement accusé d'enlèvement d'une jolie princesse de seize ans et de vol de dix mille francs au préjudice de son maître.

Les circonstances dans lesquelles ce double délit a été accompli sont assez intéressantes et méritent d'être racontées.

Ainsi que nous le disions en commençant, Karl était au service du baron P....., chez lequel il était entré au commencement de décembre dernier, et qui a pour voisin de château le prince G....., dont la fille unique, qui a nom Olga, est à peine âgée de seize ans. Karl, qui avait vu cette dernière à la promenade, en tomba amoureux et n'eut plus qu'un rêve : celui de la posséder. Pour atteindre ce but, qui ne manquait pas d'une certaine audace, il mit tout en œuvre. Le jeune princesse reçut une première lettre, puis une seconde, qu'une camériste gagnée par notre Ruy-Blas se chargeait de lui remettre. Ces lettres étaient signées Jeanne de W.....

La princesse était fort romanesque ; elle ignorait d'ailleurs la véritable situation de l'amoureux, qui se disait un ami du baron X....., auquel il était venu demander l'hospitalité pour quelques jours, afin de se rapprocher d'elle.

Les lettres succédaient aux lettres, toujours plus brûlantes ; de son côté, la camériste vantait l'élégance et la beauté du faux Jeanne, si bien que la jeune princesse accepta un rendez-vous. Karl, dont les lettres, écrites dans un style original et plein de feu, avaient frappé l'esprit de la jeune fille, scheva de séduire cette dernière, et le lendemain matin, à la première heure, les deux jeunes gens quittaient la Hongrie.

Karl avait eu soin, avant de partir, de faire un emprunt forcé de dix mille francs à la caisse de son maître.

On comprend l'émotion que produisit cet enlèvement dans la contrée. Une plainte fut aussitôt déposée à la police, qui ne tarda pas à avoir les renseignements les plus précis sur l'itinéraire suivi par le couple.

Deux agents furent lancés sur leurs pas, et sont arrivés à Paris deux jours après les fugitifs.

M. Jacob, mis au courant de la situation, commença des recherches. Il se heurta contre de grandes difficultés, car on ignorait complètement le nom sous lequel Karl vivait à Paris.

Enfin le 15 seulement on découvrit la retraite des deux amoureux, qui occupaient un coquet appartement, dans un hôtel du quartier Saint-Honoré où un commissaire de police s'est présenté dans la journée pour procéder à l'arrestation du séducteur.

Là, s'est produite une scène navrante ; la princesse à qui le magistrat a révélé la véritable condition de son amant, a été prise comme d'un accès de folie, et a voulu se précipiter par la fenêtre. Elle a été heureusement retenue à temps ; mais son état mental inspire des craintes sérieuses.

On a immédiatement télégraphié au père, qui, bien certainement, viendra chercher sa fille.

Quant à Karl, il a été écroué au Dépôt, en attendant que les formalités d'usage pour son extradition soient remplies. Il sera par conséquent livré à la justice de son pays.

LES ÉLÉPHANTS DE LA BANQUE DE GLASGOW.—Le procès des directeurs de la banque de Glasgow continue. Il n'est pas dramatique, mais bien instructif. Il est difficile de concevoir une fraude plus gigantesque et soutenue pendant d'aussi longues années. Ces directeurs puisaient dans la banque pour leurs affaires personnelles, à pleines mains, et les comptables recevaient tous l'ordre de falsifier les écritures, ordre qu'ils exécutaient avec un ensemble surprenant. L'élément comique ne manque pas à cet fraudes colossales. Un jour la banque est supposée avancer la bagatelle de trente millions à une compagnie plus ou moins indienne ; comme il convient de faire figurer sur les livres une sorte de garantie fournie par la Compagnie indienne, on inscrit : "Un élé éléphants!" Quel malheur qu'on ait omis un détail important, et que nous ne sachions pas s'il s'agissait d'éléphans blancs!..... c'est égal, trente millions d'éléphants, c'est raide.

CAPOUL EN AMÉRIQUE—Le *Gaulois* publie la lettre suivante :

Vous annoncez que l'ami Gailhard et moi reprenons les *Amants de Vérone* au Châtelet. Il y a en effet une reprise imminente de l'opéra du marquis d'Ivry, mais pas au Châtelet, mais bien au théâtre de la Gaîté.

M. Maurice Grau, avec lequel je viens de signer pour une tournée en Amérique, s'est entendu avec M. C. Weidenbeck, qui lui cède son théâtre pour un mois, pendant lequel, mon nouvel impresario va donner vingt représentations de l'œuvre populaire du marquis d'Ivry.

Mlle E. Ambre, qui vient d'obtenir un vif succès à Londres, a été spécialement engagée pour cette reprise.

Mille amitiés, VICTOR CAPOUL.

—Tout Paris tousse, présentement, sous l'influence d'un affreux hiver. Le remède à la mode—celui que les médecins sont unanimes à conseiller, c'est l'emploi de l'iode en applications externes.

Le 1er février, un de nos plus célèbres paysagistes mande son docteur pour sa femme, affligée d'une bronchite.

Le praticien lui dit : Trempez tantôt un pinceau dans l'iode et badigeonnez Madame.

Le soir venu, le peintre s'arme d'un pinceau et exécute la prescription du médecin ; mais son tempérament d'artiste l'emporte sur sa conscience d'infirmier. Au lieu d'y aller franchement, il ébauche avec soin un paysage dont il soigne les lointains et les premiers plans ; il poseche la tête comme devant son chevalet, fait quelques retouches à la rivière de gauche, plaque quelques taches vigoureuses dans le bouquet d'arbres de droite.

Cependant, sa femme trouve l'opération longue.

—Mais, mon ami, tu n'en finis pas !

—Plus qu'une seconde, je signe et j'envoie chez l'ancadreur!

—Garibaldi a adressé le télégramme suivant au journal la *Capitale*, de Rome :

L'élection Grévy est un triomphe humanitaire, et c'est une leçon à nos *Ex* qui ont sacrifié la cause nationale à leurs misérables individus.

G. GARIBALDI.

—Une jolie coquille relevée dans un traité d'histoire naturelle :

"L'auteur (l'autour) est un oiseau de la famille des rapaces."

—Les vieilles écorces ou écorces mortes des arbres ne servent qu'à l'oger des insectes nuisibles. La femelle du "perce-oreille" y pond souvent au printemps des petits tas de 15 à 25 œufs. Souvent aussi les cheuilles de la "pyrale des pommes" s'y retirent et y filent une cocque soyeuse pour passer l'hiver. La cheuille de la "pyrale de Wœber" vit sous les écorces des pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers, amandiers, et y détermine très fréquemment la gomme.

Il est donc utile de racler les vieilles écorces, et c'est ce que l'on fait à la fin de l'hiver dans plusieurs pays, en Belgique notamment. Il semble qu'il n'y aurait aucun inconvénient à le faire à l'automne. On devrait recevoir les raclures sur une toile et les brûler ensuite.

—Le billet 371,732, sixième série, qui a gagné un fauil Lefaucheux de 1,500 francs, appartenait à une petite bonne d'un boulion Duval de la rue Lafayette.

En apprenant la bonne nouvelle, la demoiselle (à marier sans doute) s'est écrié :

—Y a-t-il un militaire avec ?

—A propos de Pierre Charron, dont le nom va remplacer celui de M. Morny sur les plaques émaillées des rues de Paris, le *Zappel* nous apprend que ce moraliste était le fils d'un libraire qui avait eu vingt-cinq enfants.

Peste, quel éditeur!

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1879.

No. 16] LOI

Pour pourvoir au paiement au *pro rata* du fond de la taxe d'intérêt aux porteurs de tous les coupons des bons consolidés, dans les cas où le dit fonds de taxe d'intérêt est insuffisant pour payer en plein les dits coupons.

Attendu qu'il est arrivé que les fonds réalisés de la taxe de cinq mills et demi à la piastre, levé en vertu des clauses de la loi No. 3 de 1874, pour payer l'intérêt et le principal des bons consolidés émis en vertu de la dite loi, sont insuffisants pour payer en plein les coupons des dits bons ;

Attendu que cet accident doit arriver plus probablement à l'égard des coupons qui seront dûs par la suite ; et

Attendu qu'il n'est que juste que le fonds crédité de la taxe d'intérêt soit distribué également parmi les porteurs de tout ces bons dits bons, dans le cas éventuel où le dit fonds serait insuffisant pour faire les paiements en plein, c'est pourquoi ;

Section 1. Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, décrètent : Que lorsque le payement ponctuel de tous les coupons échus des dits bons consolidés, est impossible par défaut de fonds pour les payer en plein, la taxe d'intérêt de l'année applicable au paiement des dits coupons ne sera pas réservée et retenue jusqu'à ce que le montant suffisant pour payer tous les coupons en plein soit versé au trésor ; mais aussitôt qu'un montant du dit fonds de la taxe d'intérêt, suffisant pour payer la moitié des dits coupons aura été collecté et versé dans le trésor de l'Etat, l'Auditeur des Comptes Publics en donnera avis public par la voie du journal officiel-de l'Etat et sur la remise des coupons, les estampillera comme à moitié payés et délivrera au porteur son mandat sur le trésor de l'Etat pour la moitié du dit coupon, et au lieu de et en échange de l'autre moitié non payée, l'Auditeur émettra un certificat, signé par lui et contre signé par le Trésorier de l'Etat, y inséranl une description du coupon rendu, le numéro, la date de l'échéance et le montant de chaque coupon, qui, cependant, ne sera une charge que contre le fonds d'intérêt seul, et ne sera pas autrement une dette ou un titre de réclamation contre l'Etat.

Sec. 2. Décrètent en outre que, attendu que la collection du fonds de taxe d'intérêt pour l'année 1878, pendant le reste de l'année 1879, ne sera pas, comme cela est indiqué par les collections des années dernières, suffisante pour payer au-delà d'une faible fraction des certificats à délivrer en vertu de cette loi ; et attendu que l'émission de coupons annexes occasionnerait beaucoup de travail et de dépense ; il est décrété en conséquence que lorsqu'il n'y aura pas dans le trésor un montant suffisant pour payer dix pour cent sur les dits certificats, et applicable à cet objet, l'Auditeur donnera avis public du fait, par la voie du journal officiel de l'Etat, et payera aux porteurs des dits certificats les dits dix pour cent et endossera le payement sur le verso des certificats et prendra un reçu pour le montant comme pièce justificative.

Sec. 3—Décrètent en outre, que ces clauses de cette loi s'appliqueront aux coupons des dits bons consolidés qui seront dûs à la prochaine année ou à quelque année que ce soit, et une somme n'excédant pas cinq cents piastres ($500) est par la présente allouée pour être payée sur le fonds d'intérêt pour remplir l'objet de cette loi.

Sec. 4—Décrètent en outre, que cette loi sera mise en vigueur aussitôt après qu'elle aura été adoptée et que toutes lois ou parties de lois en conflit avec la présente sont rappelées.

(Signé) JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 6 février 1879.

(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

ETOILE ROUGE.—Le magasin de chaussures qui porte ce nom occupe un rang brillant parmi les établissements de ce genre en notre ville. Tout d'abord, le stock en est immense, et il n'est sorte de souliers, de brodequins, de pantoufles, qu'on n'y trouve en quantité et à tous les prix. La vue seule du magasin appelle l'attention des personnes qui passent au coin des rues Douane et Bourbon où il est situé, et l'on ne regrette jamais d'y être entré, parce qu'on n'en sort jamais sans avoir fait une bonne emplette. Bien que les soulliers de l'Etoile Rouge soient élégants et faits de matériaux solides et durables, il n'en sont pas moins à fort bon marché, les vastes relations de la maison Durieu lui procurant des facilités d'approvisionnement très favorables et lui permettant par conséquent d'abaisser fortement ses prix.

CORSETS ET MARCHANDISES DE FANTAISIE.—M. H. Daspit, rue du Canal 150, se demande pourquoi on achèterait des marchandises avariées quand on peut en avoir de parfaitement fraîches à meilleur marché. La question est opportune en effet. Les prix de toutes choses sont tombés si bas qu'il n'y a plus de différence pour cela entre des articles légèrement avariés et des articles frais. Cette différence, en tout cas, n'existe pas chez M. Daspit qui a un immense stock de corsets, de d'autres marchandises ordinaires et de fantaisie, et qui les offre addemoque des prix ordinaires.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Services entre la New-Orléans et Marseille, via Havane, Cadix et Barcelone.

Départ chaque mois :
CALEDONIA, 20 février.
GUADELOUPE, 20 mars.
MARTINIQUE, 20 avril.

Cette ligne prend aussi du fret pour GENES.

Pour fret et passage, s'adresser à
E. GRAND, agent.
Cour Galliez, No 2.
26 jan—1an

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabine pouvant se nommer Marengo) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

CANADA, Trangeul, mercredi, 19 février.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 5 mars.
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 19 mars.

Prix du passage sur cet pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$100
Deuxième — — .....$ 85
Troisième — — .....$ 55

ENFANTS ALLANT EN NOURRICE À PRIX REDUITS.

Passage d'retour avec remise de 10 pour cent, comprenant vin, lit et nourriture $145 et le prix du voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les bagages marqués d'une astérisque ne seront pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Galliez Court, No 2,
4mai—1an Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

VOYAGEURS ENTRE BREMEN ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit :

De Brême | De la Nlle-Orléans
Hanover.....15 janv. | arrivée 23 fév.
Mannover.....2 fév. | arrivée 9 mars.
Frankfurt.....12 fév.
Nuremberg.....12 mars
Braunschweig.....5 avril
Frankfurt.....22 avril
Nuremberg.....7 mai

Ces steamers font escale, en venant ici, en Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans :
Chambre...$150 | Entrepont...$90.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême :
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Chambre...$65 | Entrepont...$15.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
N. B. Notre agent pour la Tamra, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes :
De Brême à Galveston.....$42 00
De à Indianola.....45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ mentionnés et les prix du passage.

Les consignats vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour se de détails, s'adresser à
Mr. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 ian No. 43 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants :
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer

KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 5 mars, à 5 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1/8 pour cent.

Passage—Cabine.....$20
Entrepont.....$15

Cette ligne prend du fret et donne des renseignements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Bien Carondelet, No 41.
6mai—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverte de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—JANVIER 1879.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du Consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Amoretti (Jean) | Jaquin (Jeanne)
Bouttier (Louis) | Levignat (Paul)
Bourdel (Pierre Océanel) | Lobert (Pierre Jacques)
Brulard | Leys en Lon (Mathieu)
Burlot (Emile) | Lacoutier (Armand)
Billiret (Pierre) | Lerouil (Henri)
Bouche (Jacques) | Lôte (Jean)
Bulbe (Jean François) | Lobel Mahy
Adolphe) | Mangin (Vve Marie)
Bony (Romile) | Martin (Dr Jean André)
Buzet (Michel) | Mayibe (Dr Jean Baptiste)
Brun (Jean Marie) | Mazel Antoine et Jean-
Clermont (René) | nnin)
Cartier (Jules) | Monnier (Julien)
Cantaing (Armand Bernard) | Massy
Cappot (Alexandre) | Mirande (Lucien)
Condamin (François) | Oddon Martin
D'Augerot (Alfred) | Portalon (Lucien)
De Castellanne | Petit-Jean (Jean Bernard)
Dieudonné (Elisabeth Valerie) | Pesson (Julien)
Duchemin (Eléonore Claude) | Pons (Emile)
Darmel (Edouard) | Quévremont (Frédéric Louis)
Declos (François) | Richard Randolph
Delcroix (Théophrase) | Richard Neuville
Estervent (Marie Louise) | Rolland (Antoine Sylvain)
Ernestin (Jean Baptiste) | Schwob
Fardet Marc | Surmine (Flavin)
Frément (Pierre) | Tourny (Jean Marie)
Gabinche (Les Œœurs) | Tissier (Jean Baptiste)
Gorlier (Jean Baptiste Clovis) | Vigneville
Gembert (Marius) | Vidal Pierre (Augustin)
Gely (Jean) | Vergnole
Gaelpolet | Vernier
Galinche (François) | Vandenbourg (Jean Baptiste)

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
LÉON BELLAGUET.

26 jan.—1F

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

434....RUE ST-CLAUDE...434

Entre St. Antoine et Bagatelle,

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock : en vingt 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares excellents à $16 le millier et au détail.

23 janv—1 an—D.M.J.

VAPEURS.

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui conte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
ou à A. E. MILLER & Co, 36 Carondelet,
10 mai—1an Nlle-Orléans.

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe

B. B. WARD, JR.

Capitaine S. PIERATT.

Pour Belize, Honduras, touchant à Aner, Port Cortez, Truxillo, Roatan et Utilla, partira pour ce port, le 26 février, à 5 heures P. M. mercredi, 26 février 1879, à 5 heures du soir, du Pavillon Tier, vis-à-vis le marché à la viande.

Pour fret et passage, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N. B.—Le WARD fera son service en son service avec la ligne régulière de pulsteur sur la même ligne. 2 janv—1 an

Paquebot de la mulle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Delta, Bend, Madison et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

HATCHIE,
T. P. Lothers Cépitaine,
J. F. Mann, Commis.

Se rattache à Vicksburg à la ligne Parient pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St. Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JARENT & WORK, 106 Commune et
J. M. DARLIE 17 rue Tchoupitoulas.
26 jan—1F

Paquebot régulier de la côte et Mexique Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau steamer à vapeur
ST. JOHN,
JAS. P. MCELROY, capitaine.

Partira comme il est dit plus haut pour Bâton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournera en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. D. MCILHENNON,
9 Oct.—1F No 32 Nouvelle.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Alexandrie, les Débarcadères du Bayou, Rapides, Pearl, et tous les autres points intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur

NEW HART ABLE,
R. SIMPOT, Capitaine,
BEN C. HAMILTON, Commis,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. W. ADAMS,
12janv—1an No 21 Commercial Place.

Paquet régulier des Opélousas.

Partant tous les MARDIS à 5 h. du soir.

Pour Washington, Opelousas, Port-Barré, Simmesport, Church-ville et tous les débarcadères sur la côte, la rivière Courtableau et le bayou Boeuf tributaire.

Le nouveau steamer à hélice étoupé

YAZOO,
W. CRAWFORD, capitaine,
J. B. SCHMIDT, commis.

Partira comme ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LORD & Mc FRAKE, agents,
21 déc— 45 rue du Camp

BAYOU VERMILLION.

Paquebot régulier du Bayou Vermillion.

D. STEIN,

J. M. TINDEL, Capitaine.

Départ JEUDI 27 février, à 5 heures P. M. Prenant du fret pour Abbeville, Pattersonville, Marsalis, Franklin, Frey's Bridge, Abbeville, Vermillionville, Pensacola et tous les débarcadères du Bayou Vermillion.

Le fret doit être payé d'avance.

J. E. CARLIN, Agent, Nlle-Orléans.
B. A. SALLER, Agent, Vermillionville.
12fév—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

HENRY TETE,
J. F. FAUCON, Capitaine,
M. E. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.

Retour : à partir de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS.

Le HENRY TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
105 rue Decatur, près St. Louis.
P. S. Un commis recevra cet établissement sur le Levee, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir ses frets.
16 janvier—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Le steamer

NEW CAMELIA,
Capitaine Léon Leonard, commis suit :

MARDI, JEUDI et SAMEDI, à 5 heures du soir, à partir de l'embarcadère du fer de la rue de Canal.

Au retour, il partira du Old Landing les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 7 heures du matin.

Tous les voyages ci-dessus se feront jusqu'au vieux décorcadère pour Covington.

FRET.

Le fret sera reçu à l'embarcadère Nouvelle Basin, Pont Magnolia.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'embarcadère du fret, Canal et Commune, et à bord du train précédent immédiatement le départ du bateau.

Le service se fera régulièrement à toutes de nouvelle temps et de bonnes eaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à
SY. SOBEL,
27avril 78— Au No 29 de la rue de l'Union.

Chemin de fer du lac de Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS partira, de la ligne de la rue Bienville, à 5 heures moins un quart du soir, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendent à stations du chemin de fer du Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 1/2 P. M.

Le bateau qui se rallera en train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 1/2 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
4 déc— Surintendant

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE GLOCHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET ORIGINAL

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., cet commerce de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui est seul les seule propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de grosse vins et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

1er déc'78—1 an

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ETABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE : 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

OFFRE au nombreux clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd.

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CRAMPAGNE et RALF & RALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane : LA PERLA DE CUBA et ELIA DE LA HABANA.

Propriétaire du JOS. QUINTERO'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à ce prix réd.

Agence STAR NEW STYLE & FORERS—BRIGHT HAVIS—TWIST J. R. PACE et autres marques célèbr.

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur. — Manufacture de Tabac A la Vapeur

ETABLIE EN 1868.

Célèbres TABACS à priser.
PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, BOUKE, ETC. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer.
CIGARES Havane et du pays.
Cigares Manilles.
PIPES-BOUME ET BRUYÈRES FRANÇAISES variétées et de PIPES AMÉRICAINES.
Un beau choix de TABATIÈRES en Métal, Bouille, Bufle, Perle, Bâché et autres.
ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.
Le tout
AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS,
Au gros et en détail.

GRAND CHEMIN DE FER
—DE LA—
Ville de Nlle-Orléans et Texas.

Le seule route des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans et le Texas.

RIENT partera du pied de la rue Ste-Anne les jours, à HUIT HEURES ET DEMI A.M., et se rendra en CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Algier à 9 heures A. M.

Le train pour tous les points du Bayou Lafourche entre Lafourche et Donaldsonville, sera transbordé aux trains de bateaux à vapeur pour toute la route.

Le train du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Téche, se dirige de Morgan City, est prêt à partir en ce moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points sont mis en vigueur, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Certains coupons spéciaux à ces différents réguliers, des tous spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures ; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation" 500 milles pour $15.—

Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de en donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au bureau des trains, rue de Canal.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CEAK A. WRITHEY & CO. Agents.

A la station Tchoupitoulas le chemin de rails se chemin d'embarcadement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

6 déc—1F

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

Les routes les plus courtes et les plus rapides pour toutes les villes du l'Est.

Transports la moitié et
Trois Départs du Jour.

A partir de MERCREDI, 30 novembre 1878, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit :

Départs	Arrivée
No 1, passagers, tous les jours excepté le dimanche.....7.30 a. m.	No 2, Express, tous les jours 9.35 a.m.
No 3, Express, tous les jours.5.00 p.m.	No 4, Passagers, tous les jours, excepté le dimanche.....9.30 p. m.
No 7, Express, le dimanche seulement..7.35 a. m.	No 8, Express, le dimanche seulement. 9.30 p.m.

Sont les seuls wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Meridian, Vicksburg, et également sans changement jusqu'à Cincinnati et Louisville. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes du Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. E. ROBINSON, Surintendant.
F. W. COLEMAN, Agent de billets.
22mar—1F

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD (MOBILE FAST LINE).
THE SHORTEST AND QUICKEST ROUTE
BETWEEN THE CITIES.
CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after Wednesday, November 20, 1878, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows :

Leave.	Arrive.
No. 1 Passenger daily, except Sunday.....7.30 a. m.	No. 2 Express, daily.....9.35 a. m.
No. 3 Express daily.....5.00 p. m.	No. 4 Passenger daily, except Sunday.....9.30 p. m.
No. 7 Passenger Sunday only 7.35 a. m.	No. 8 Passenger Sunday only 9.30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, Meridian, Vicksburg, Louisville, Pullman Sleeping Coaches to Cincinnati and Louisville without change. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be secured in advance on application at the Depot, corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. E. ROBINSON, Superintendent.
22mar—1F J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R.R.

LA MEILLEURE ROUTE POUR L'EST.

A partir du 10 novembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit :

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1—5 A.P.M.	Express No 2—10.15 A. M.
Mixed No 3—7 a.A. M.	Mixed No 4—4.00 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours ; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A
LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est adjoint aux trains à Milton, ce qui permet aux passagers de faire tous le voyage sans changer le train. UN CHARGEMENT DE WAGONS JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de l'EST.

Chars dortoirs modèles et bureaux institués pour VICKSBURG, tous les jours, sans changement de chars.

Billets en vente, places retenues et renseignements donnés au No. 88 rue du Camp, coin Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. GRANDJEAN, Agent Gén. pass. les Passagers.
10avril—1F

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

THE BEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Canal Street Depot, on and after November 10 1878, as follows :

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1 6.00 p. m.	Express No 2 10.15 a. m.
Mixed No 3 7.30 a. m.	Mixed No 4 4.00 p. m.

Nos 1 and 2 run daily, Nos 3 and 4 daily except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS
—THROUGH TO—
LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to VICKSBURG daily, without change.

Tickets, Berths and Information given at No 88 Camp Street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. GRANDJEAN, General Passenger Agent.
March—1F

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé.....$600,000
VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 52 rue du Camp.
Nlle-Orléans 1er janvier 1879.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1878.

Sur les Risques du feu	$1,025,422 18	
Risques maritimes	56,372 00	
Risques de transport	54,799 29	
Risques de rivière	37,267 89	
Risques maritimes	15,230 58	
	$1,187,307 77	
Portes payées sur risques non expirées	92,675 43	
Primes renouvelées	10,416 15	
Rés ouvertes	28,506 96—123,598 54	
Primes nettes		$1,063,709 23
Intérêt sur primes nouvelles		36,242 09
		$1,099,951 32
A déduire :		
Portes par le feu	$20,546 19	
Portes maritimes	26,924 70	
Portes de rivières	6,700 86	
		54,171 77
Réduction (rabais) sur libre de participation		41,464 76
Dépenses générales, taxes, bureau des assurances, salaires, frais de charité et contributions	56,906 31—162,443 84	
Profit net		$106,350 43
A déduire :		
Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus fonds de réserve	56,259 42	
		106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque		$53,662 42